

Le FINESIEN



11 novembre 2022

Nous l'attendions depuis des mois et elle est enfin arrivée. Je veux parler de la fibre optique qui désormais est commercialisée sur presque toute la commune reste encore quelques habitations qui seront « fibrées » en même temps que la commune de Montreuil sur Ille. Orange Free et SFR seront présents sur le réseau. Mais il faut être vigilant et ne pas céder immédiatement aux discours prometteurs des démarcheurs à domicile. Vous trouverez sur internet des sites comparatifs sur les offres des différents opérateurs. Attention, le réseau fibre est fragile dans sa partie aérienne et nécessite un élagage annuel afin de garantir une bonne continuité de service. Une contrainte et un coût pour les propriétaires et les exploitants agricoles, mais une nécessité.

Bonne nouvelle aussi pour le chantier de la salle Multifonction qui progresse au rythme annoncé avec une réception des travaux pour fin-avril début mai. Actuellement la mise hors d'eau de la partie accueil est réalisée et le couvert de cette partie sera réalisé d'ici fin de l'année. Viendront la mise hors d'eau et hors d'air du reste du bâtiment et ensuite l'aménagement intérieur, ce qui n'est pas le plus rapide. En parallèle nous travaillons à l'aménagement du parking extérieur programmé pour l'été 2023.

L'aménagement et la commercialisation du secteur centre de la ZAC du Grand Clos (ancienne ferme Chalmel) prend du retard et la commercialisation de ce secteur interviendra début 2024. Cette zone longtemps laissée sans entretien a fait les beaux jours de la faune et de la flore sauvage ce qui impose aujourd'hui, avant toute démolition du bâti existant, la mise en place de mesures compensatoires lourdes ajoutant des délais supplémentaires au retard actuel.

Avec les augmentations annoncées de l'inflation, du coût de l'énergie, des denrées alimentaire, des matériaux nous préparons le budget 2023 avec précautions et prudence. Nous vivons de plus en plus dans l'attente des décisions gouvernementales de nous accorder ou pas des subventions, dégrèvements, remboursements et autres attributions. Sans pouvoir de décision sur les recettes l'autonomie financière des communes se réduit comme peau de chagrin et nous n'avons pas de marge de manœuvre.

Restons optimistes sur le cour des choses, nous trouverons assez d'énergie et d'imagination pour affronter collectivement cette crise et soyons prudents face au COVID qui, d'après les spécialistes, revient parmi nous. Les rappels de vaccins, les gestes barrières et le port du masque restent la meilleur protection contre le virus.

Rendez vous le 7 janvier pour la cérémonie des vœux. En attendant le personnel communal et les élus vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Bonne et heureuse année 2023
Le Maire de Feins, Alain FOUGLÉ

Les délestages annoncés par le gouvernement n'interviendront qu'à partir de janvier 2023 sur des séquences de 2 heures maximum entre 8h et 13h et entre 18h et 20h avec comme limite d'un seul délestage par jour sur même secteur.. Un bon moyen pour rester informer , téléchargez sur votre smartphone ou consultez sur internet

ECOWATT



Mairie de FEINS :
2 rue des Écoles
35440 FEINS
Tél : 02 99 69 70 52
Mail : feins@orange.fr

Retrouvez l'actualité de FEINS sur



(Application gratuite sur Apple Store et Android Play Store)

Horaires d'ouverture :
Lundi / Mercredi / Jeudi : 8h30—12h
Mercredi : 14h—16h30
Samedi : 9h—11h30

Directeur de publication : Alain FOUGLÉ—Réalisation/Conception C.PINCET—Réalisation : Mairie de FEINS—Tirage : 430 exemplaires

L'accueil de la mairie sera fermé les samedis 24 et 31 décembre 2022.

Service technique — quelques travaux



Le chantier d'insertion ILLE ET DEVELOPPEMENT est intervenu courant le mois de novembre et a procédé à l'entretien des alentours de la lagune ainsi qu'à la coupe des roseaux.

Cette année, la mairie a acheté de nouvelles illuminations de Noël. Celles-ci étant plus économes et avec des plages d'éclairage réduites, il a été décidé que notre centre bourg étincellera de milles lumières durant les fêtes de fin d'année.



Préfecture

Dans le cadre de la crise ukrainienne et afin de valoriser l'élan de générosité dont ont fait preuve les particuliers, le décret n°2022-1447 du 17 novembre 2022 institue une mesure exceptionnelle de soutien aux personnes physiques ayant mis à l'abri, dans un hébergement ou dans un logement, des déplacés ukrainiens bénéficiaires de la protection temporaire. Plus de renseignements auprès du secrétariat de la mairie.

ALEC du Pays de Rennes

Du 1er janvier au 15 mars 2023, l'ALEC du Pays de Rennes vous aide à faire des économies sur vos factures avec le Grand Défi Energie et Eau. Un programme 100 % gratuit : des ateliers pratiques en visio, une soirée avec animations ludiques et spectacle-débat décalé à Rennes, des conseils personnalisés en ligne, pour faire le plein d'astuces. Objectif : réaliser un maximum de gestes économes pour réduire vos factures d'énergie et d'eau, faire du bien à votre portefeuille et à la planète !

Alors, prêts à relever le défi ? Inscrivez-vous et retrouvez le programme complet sur : www.alec-rennes.org/grand-defi
Contact : 02 99 352 350 contact@alec-rennes.org et www.facebook.com/alecennes



Les ambassadeurs de l'eau de la Collectivité Eau du Bassin Rennais sont intervenus le samedi 22 octobre 2022 de 9h30 à 12h30 devant l'épicerie de Feins.



Ils ont distribué gratuitement des kits contenant du matériel hydro-économe: mousseurs à installer aux robinets, sacs débitmètres et réducteurs de débit. À cette occasion, ils ont informé les habitants sur les gestes à acquiescer au quotidien pour réduire leur facture d'eau. Ainsi, via des solutions simples et peu coûteuses, les ambassadeurs vous permettent de réaliser une économie d'eau de 10 à 20%.

Une centaine d'habitants se sont déplacés pour l'occasion. Aussi, de la documentation, des astuces et du matériel ont été distribués gratuitement.

Les ambassadeurs seront présents également en porte à porte sur la commune de Feins en 2023 pour permettre d'aider à l'installation de matériel et de prendre les mesures aux points d'eau.



ACPG CATM



La section de Feins de l'Association des Anciens Combattants, des Veuves d'Anciens Combattants et des Citoyens de la Paix de Feins avec le soutien de la Municipalité de Feins a organisé devant notre monument aux morts, les commémorations de la fin de la première guerre mondiale le 11 novembre et de la fin de la guerre d'Algérie le 5 décembre.

La cérémonie du 11 novembre a bénéficié du concours des musiciens de la fanfare de l'École de Musique de l'Illet qui apporté une dimension exceptionnelle à ce moment du souvenir.

L'objectif de notre association, au-delà du soutien matériel et moral aux anciens combattants et à leurs veuves, est de veiller à maintenir le souvenir des Finésiens qui mobilisés ont donné le meilleur d'eux-mêmes parfois jusqu'à l'ultime sacrifice pour la France.

Pour que cette mémoire demeure au-delà des acteurs survivants, les Citoyens de la Paix ont été créés ; toute personne partageant avec nous cette volonté de conserver cette mémoire est la bienvenue pour partager nos actions et nos temps de convivialité. Pour cela il suffit de se manifester auprès de la Mairie (siège de l'Association).



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffage central avant l'hiver
- Utilisez toujours : appareils de cuisson (fourneaux, barbecues) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



Devenez Intervenant.e à domicile



Passez votre Titre professionnel ADVF

Formation gratuite et rémunérée début 2023 sur votre territoire

Vous êtes intéressé.e ?

✓ Réunions d'information

Judi 15.12.22

→ Pôle emploi de Combourg

Mardi 10.01.23

→ Dol de Bretagne Salle communautaire

Lundi 23.01.23

→ Pôle emploi de Combourg



Inscription obligatoire à l'accueil où auprès de votre conseiller référent via votre espace personnel ou à l'adresse ape.35010@pole-emploi.fr



pôle emploi



Ecole Pierre-Marie CHOLLET

Journée « Nettoyons notre commune »

Le 20 Octobre, toute l'école Pierre-Marie Chollet a participé au nettoyage de la commune. Nous voulions que le village soit propre et que l'environnement soit préservé.

Les élèves de PS-MS sont allés à l'aire de jeux et ont nettoyé la cour, les GS-CP et les CP-CE1 sont allés dans le bourg, au city, sur le terrain de foot et dans le lotissement route de Montreuil et les CE2-CM1 et les CM1-CM2 sont descendus à l'étang.

Au total, nous avons malheureusement ramassé 19,7 kg de déchets ! Il y avait du papier, du carton, du plastique, du métal, du verre, etc. C'est un peu moins que l'année dernière mais c'est toujours trop ! Triez vos déchets et ne jetez rien par terre, merci pour la planète !

Texte écrit par quelques élèves de CM1-CM2



Journée : répartition des nouveaux élèves dans les familles



Le 7 Octobre, les nouveaux élèves de l'école, de la PS au CM2, ont été répartis dans les familles existantes : sangliers, chouettes, renards, chevreuils et écureuils. Au sein de chaque famille se trouvent des enfants de la PS au CM2. A chaque période, les familles se retrouvent pour partager un petit moment agréable ensemble : chanter, faire une œuvre d'art, faire un jeu, une activité sportive, etc.

Chaque enfant peut faire gagner des points à sa famille en faisant une belle action : aider à ranger les vélos, aider les plus petits à s'habiller, les rassurer s'ils pleurent, ramasser les vêtements qui traînent, etc. A la fin de l'année scolaire, la coupe des familles est remise à celle qui a le plus de points !

Qui détrônera les écureuils cette année ?



Il y avait une belle ambiance au restaurant scolaire le jeudi 15 décembre, le traditionnel repas de Noël était servi aux enfants. Le personnel communal a assuré le service et a eu la joie de voir tous ces petits yeux remplis de plaisir et d'envie devant hamburger et frites et encore plus encore devant le dessert, un Père Noël en chocolat accompagné de sa bûche !



Thérèse



Laurence



Delphine



Hélène



Sévérina



C'est autour d'un bon chocolat chaud, offert par la mairie, que tous les enfants de l'école, se sont retrouvés le vendredi 16 décembre avant de partir en vacances de Noël. Ils ont aussi reçu un petit paquet contenant chocolats, mandarines et brioche. Nous souhaitons un joyeux Noël à tous les enfants.

Mme Nathalie PACHECO adjointe aux affaires scolaires
Mme Anne-Cécile OLLIVAUX déléguée aux affaires scolaires



APE Récré pour tous

Le 31 octobre se déroulait une chasse aux bonbons pour Halloween organisée par les membres de l'APE Récré pour tous. Merci à tous les enfants et parents qui étaient présents.



VENTE DE GÂTEAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'APE souhaite proposer chaque mois une vente de gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.



Ainsi, les parents des élèves de chaque classe, à tour de rôle, seront sollicités pour confectionner des gâteaux qui seront vendus à la sortie de l'école un vendredi par mois..



Dates des ventes

21 octobre

25 novembre

16 décembre

17 mars

14 avril

12 mai

16 juin



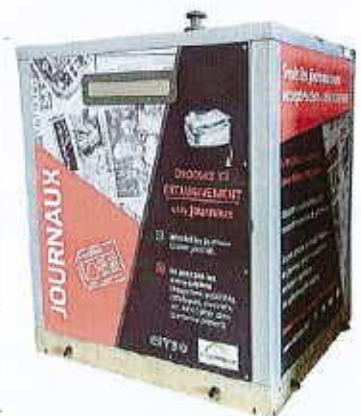
VOUS AIMEZ CUISINER !

N'HÉSITEZ PAS À EN FAIRE PROFITER LES ENFANTS

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter : ape.recrepour tous@gmail.com

SMICTOM VALCOBREIZH

La collecte des journaux en benne, c'est fini ! Stocker vos journaux en attendant le passage de la benne aussi ! Prochainement, une colonne d'apport volontaire dédiée à la collecte des journaux sera présente sur la commune de Feins, comme celle pour les papiers en mélange. Ce déploiement s'inscrit dans le plan de réduction des déchets mené par le SMICTOM depuis le début de l'année. Déposer ses journaux dans cette colonne, c'est contribuer à leur recyclage. Les journaux seront transformés en isolant écologique. C'est aussi participer au financement des projets pédagogiques des écoles. Le SMICTOM s'engage en effet à reverser 10€ par tonne de journaux collectés aux associations de parents d'élèves conventionnées. En 2021, plus de 30€ leur ont ainsi été versés.



La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de fin d'année, du lundi 19 décembre 2022 au 3 janvier 2023.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

CLUB des amis Finésiens

L'Assemblée générale du CLUB a eu lieu le 23 novembre, on a été réélu les membres sortant M. Serge BARATTE et M. Bernard TRUBERT. 98 adhérents sont inscrits et profitent des animations proposées par le Club ou le Secteur (danse en ligne, bowling, pédalo...). A l'issue de cette réunion le Club proposait un pot au feu. C'est autour de ce plat convivial que ce sont réunis 80 personnes.

Prochain rendez vous le 10 janvier pour la galette des rois.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !
Daniel ROUVRAIS, Président



Photo : Mme BRÉAL membre, M. Gérard PRADEAUX trésorier, Mme Chantal MONNIER trésorière adjointe, M. Daniel ROUVRAIS Président, Mme Annick FOUGLÉ secrétaire, M. Bernard TRUBERT membre, Mme Nelly BURGOT Vice présidente, M. Serge BARATTE membre.

Centre Communal d'Action Sociale



Le repas des aînés de la commune a pu être à nouveau organisé, après deux années d'absence imposées par le Covid-19. Pour cette reprise M. le Maire, président du CCAS a accueilli 74 convives qui se sont retrouvés pour un moment de convivialité autour d'un repas élaboré par « Liffré Traiteur ». Un grand merci à nos chanteurs qui ont ambiancé la salle entre chaque plat ainsi qu'à M. Daniel ROUVRAIS et M. Bernard TRUBERT pour leur implication dans le bon déroulement de cette journée.



M. Paul MÉNARD et Mme Colette DES-GRANGES, doyens du repas ont reçu des cadeaux pour les honorer de leur présence.



Le GPAS propose pour les ados :

Judi 29 décembre
14h –17h30
à la salle des fêtes



ENCHANTONS LA VILLE

Venez créer des messages poétiques lumineux.

Sur des panneaux en bois : dessin à la peinture colorée et phosphorescente, création de messages pour la nouvelle année...

Gratuit



« Entraîner sa mémoire, tout en prenant plaisir »

La commune en partenariat avec l'association Brain Up et le CLIC de l'Ille et de l'Illet, ont organisé une conférence « Ma mémoire, pourquoi et comment la stimuler ? », afin de mieux comprendre comment pallier ces difficultés et rendre notre mémoire plus efficace. 5 ateliers complètent cette réunion, pour apprendre les méthodes et les techniques, pour entraîner et préserver sa mémoire. Les personnes peuvent échanger et travailler leur mémoire grâce à des jeux d'attention et d'observation, à des exercices de logique et de vocabulaire, tout en étant accompagné par une professionnelle en psychologie.



Comité « Fleurs et harmonie »

M. Henri PORCHER et le Comité « et harmonie » ont eu le plaisir de récompenser les lauréats des maisons fleuries 2022.

Le palmarès :

Catégorie maison de bourg : M. Jacques GUIBERT et Mme Evelyne NATURE

Catégorie maison de campagne : M. et Mme Jean ORY

Catégorie parc : M. et Mme Pierre BOILEAU

Catégorie fermes : M. et Mme David LAMBERT



Bravo et félicitations aussi à : M. et Mme Roland ROBINARD, M. et Mme Patrick THEBAULT, M. Maximilien BOILEAU, M. et Mme Dominique PATRAT, M. et Mme Patrick DARTIGUES, M. Paul MÉNARD, M. et Mme Jean-François FOUREZ, Mme Christiane HERVOT, M. et Mme Gérard PRADEAU, M. et Mme René BRIAND, M. et Mme André CORMIER, M. et Mme Jean-Pierre MONNIER.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOÛT 2022

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE LA TOITURE DE LA SALLE MULTIFONCTION : lors de la séance du 1^{er} septembre 2021, il a été validé l'attribution de la COT (convention d'occupation temporaire) du domaine public aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque à la future salle multifonction à la SCIC -SAS.

C'est une démarche de production d'énergie renouvelable citoyenne et locale, impliquant la mise en œuvre d'installations photovoltaïques. La commune de Feins souhaitant promouvoir la promotion des énergies renouvelables sur son territoire a souhaité proposer la mise à disposition d'une partie de la toiture du bâtiment objet de cette convention pour permettre la réalisation d'une installation de production photovoltaïque.

En contrepartie de la mise à disposition du toit, la collectivité recevra une redevance d'occupation.

Une publicité par voie d'affichage ou sur le Finésien peut être réalisée ainsi qu'une réunion d'information destinés aux Finésiens / Finésiennes.

TARIF CANTINE GARDERIE MODIFICATION DÉLIBÉRATION 048-2022 DU 29/06/2022 à la suite d'une erreur matérielle

A compter du 1^{er} septembre 2022, application du Quotient familial pour la halte-garderie

N° de la tranche	Tranche de QF des familles	Modulation à appliquer sur le tarif base	Prix de la ½ heure de garderie matin	Prix de la ½ heure de garderie soir
1	< 500 €		0,75 €	0,75 €
2	501 -700 €		0,83 €	0,83 €
3	701 – 900 €	Tarif de base	0,90 €	0,90 €
4	901 – 1100 €		0,95 €	0,95 €
5	1101 - 1500 €		0,99 €	0,99 €
6	> 1501 € et hors QF		1,04 €	1,04 €

tarification modulée suivante pour le restaurant scolaire année 2022/2023 :

Tranche de QF des familles	Modulation à appliquer sur le tarif base	Prix du repas scolaire
< 500 €	- 20 %	3,26 €
501 -700 €	- 10 %	3,66 €
701 – 900 €	Tarif de base	4,07 €
901 – 1100 €	5 %	4,28 €
1101 - 1500 €	10 %	4,48 €
> 1501 € et hors QF	15 %	4,69 €
RESTAURANT SCOLAIRE(tarif de base)		
Repas base enfant avant application QF	4,07 €	
Repas adulte (tarif unique)	5,50 €	
Personnel communal	4,07 €	

SALLE MULTIFONCTION : AVENANT N° 1 SUR LOT 5 ÉTANCHÉITÉ TOITURE VÉGÉTALE

Montant initial du marché (HT) 46 992.46 €

Montant du présent avenant (HT) 325.98 €

Nouveau montant du marché (HT) 47 318.44 €

RESSOURCES HUMAINES : AVANCEMENTS DE GRADES - PROMOTION INTERNE

Création d'un emploi permanent sur le grade d'Adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie C à compter du 1^{er} octobre 2022 à temps non complet à raison d'une durée hebdomadaire de 17,50/35^{ème} et la fermeture de l'emploi permanent sur le grade d'Adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 17,50/35^{ème} lors de la nomination au grade supérieur.

Création d'un emploi permanent sur le grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie C à compter du 1^{er} octobre 2022 à temps complet à raison d'une durée hebdomadaire de 35/35^{ème} et la fermeture de l'emploi permanent sur le grade d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à raison d'une durée de 35/35^{ème} lors de la nomination au grade supérieur.

Création d'un poste et suppression de l'ancien poste correspondant :

Filière	Poste à supprimer	Poste à créer	Motif	Date d'effet
Technique		Agent de maîtrise	Promotion interne	1 ^{er} septembre 2022
Sociale	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe			

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE

CONVENTION DE PARTICIPATION A L'ALSH ET AU RESTAURANT SCOLAIRE DE SAINT AUBIN D'AUBIGNÉ

Décision est prise de ne pas conventionner avec la commune de Saint Aubin d'Aubigné pour la participation aux repas de leurs résidents fréquentant le restaurant scolaire de Saint Aubin d'Aubigné.

CONVENTION DE PARTICIPATION A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE SENS DE BRETAGNE

Validation la convention en précisant que la contrepartie financière sera versée UNIQUEMENT lorsque l'ALSH d'Andouillé Neuville/ Feins / Gahard, financé par la commune sera fermé, autorise le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

ÉCLAIRAGE PUBLIC : MODIFICATION DES HORAIRES

L'éclairage public sera éteint de 20 heures 30 minutes à 6 heures 30 minutes. Un nouvel arrêté sera pris et remplacera le dernier (n° 135 -202).

TERRES et TOITS - SADIV : AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Les aménagements extérieurs au périmètre de la ZAC comprennent :

- l'aménagement de la rue du courtil bonnet au nord du secteur sud de la ZAC permettant de desservir les parcelles de ce secteur
- l'aménagement piéton entre le secteur ouest et la rue de Montreuil sur Ille
- l'aménagement de l'entrée du secteur ouest sur la rue de Montreuil

Au vu de l'avancement des travaux du secteur centre et les difficultés de circulation dans la route de Montreuil il est proposé de déplacer l'aménagement de l'entrée du secteur ouest à l'entrée de la rue Alcide Roulois.

LES SURVOLTÉS : SOUSCRIPTION PARTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de souscrire 100 parts pour un montant total de 2000 € à la société SCIC - SAS Coopérative des Survoltés, autorise Monsieur le Maire à signer le bulletin de souscription.

EXTRAIT DUN PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR CENTRE DE LA ZAC DU GRAND CLOS

Après discussion et échange, le conseil municipal souhaite prendre un temps de réflexion pour :

- analyser les propositions de compensation de Terre & Toit et de l'écologie
- évaluer le parcellaire disponible sur la commune susceptible d'être utilisé en zone de compensation
- mesurer l'impact de ces propositions sur l'aménagement du secteur et des secteurs voisins
- élaborer des propositions de compensation sur site
- élaborer des propositions à proximité immédiate et dans le bourg

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA COLLECTIVITÉ

il a été décidé :

- Diffuser au personnel et aux enseignants le document de consignes sur le chauffage élaboré par l'ALEC

Faire en sorte que les enfants s'approprient la problématique du chauffage dans l'école et en faire un jeu pour que les enfants soient des acteurs.

Effectuer un contrôle régulier sur le respect des consignes et la mesurer température dans les classes

Surveiller la consommation des différents compteurs LINKY

Mesurer les gains par rapport aux précédentes factures avant et après le 1 octobre 2022, date où les contrats de fourniture d'électricité de la mairie sont retournées au TRV (Tarif Réglementé de Vente d'EDF)

Retravailler les devis et offres sur un système type programmation centralisée : gestion des inactivités, confort ambiant

INFOS PRATIQUES

Services d'urgence et de garde

Samu : 15

Urgence en Europe : 112

Urgence pas sms ou fax : 114

Pompiers : 18

Médecin de garde : 3624

Gendarmerie : 17

Pharmacie : 3237 (payant 034mn)

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71

Violence Femmes Info : 3919
(24h sur 24 et 7 jours sur 7)

Drogue, alcool, tabac service :
0800 23 13 13

Architecte conseil

Un architecte conseil du département vous accompagne pour vos travaux.

Prendre rendez-vous au 02 99 69 86 86

« We Ker, un territoire pour l'emploi

Permanences de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans. Les mardis et vendredis matin au Point accueil Emploi de Saint-Aubin d'Aubigné, les jeudis matin à la mairie de Montreuil-sur-Ille. Prise de rendez-vous et informations au 07 60 84 44 16 ou à kwahid@we-ker.org

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut intervenir pour : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, querelle de voisinage...

Permanences sur rendez-vous : Melesse au 02 99 13 26 26, La Mézière au 02 99 66 01 99, Saint-Aubin d'Aubigné à michel.cambert@consiliateurdejustice.fr

SMICTOM VALCOBREIZH

Service public de gestion des déchets, 1 la Lande 35190 Tinténiac tél : 02 99 68 03 15 ou contact@valcobreizh.fr



Bienvenue aux Vergers des Coudréaux !

Depuis 1924, l'exploitation familiale (4 générations) est spécialisée dans la production et la vente de pommes. C'est en 2016 que le verger passe en conduite 100% biologique sur ses 6 ha de terrain. 12 variétés de pommes bio ainsi que des jus de pomme réalisés à partir de fruits bio sont proposés.

Des conseils sur l'usage, le goût .. vous seront prodigués afin de vous faire plaisir grâce à des pommes douces ou acidulées:



Reinette étoilée, Gala, Golden Pinova, Braeburn, Elstar, Goldrush, Granny Smith, Reinette d'Armorique, Tentation...



Rachel DE KERAUTEM vous accueille

de mi septembre à fin avril

le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h

Et de mai à septembre

uniquement le samedi matin



Vous trouverez aussi du jus de pomme bio, pur jus fabriqué avec les pommes produites au sein du verger ainsi que du pommé, compotée caramélisée de pommes.



Le magasin à la ferme c'est aussi :

des producteurs locaux

GAEC le Ménage de Saint-Méloir-des-Ondes : légumes bio.

Luc entrepreneur individuel : pain viennoiserie, pâtisserie.

Earl des Grelandes de Domagné : poires et jus de poires bio.

Earl Réveil Tes Sens de Sens de Bretagne : fromage bio.

GAEC des Domaines de Saint Rémy du Plain : crèmerie, fromages.

Ferme d'Olivier de Sens de Bretagne : volaille.

Le Senonais de Sens de Bretagne : lapins.

La Goutte de miel de Vieux vy sur Couesnon : miel et pain d'épices.

Brasserie de Montreuil-sur-Ille : bières .

Les Vergers de l'Ille de Saint-Grégoire : cidre, cidre aigre.

Le Courtil de Monchevron de Saint Jean-sur-Couesnon : cidre artisanal.

Totem Savon de Feins : savonnerie.





Une trentaine de personnes des classes x2 a fêté leur anniversaire en decade au Bar du centre le 20 novembre dernier. Ensuite la fête a continué autour de la cheminée et un excellent repas au Relais de la Gravelle à Marcillé-Raoul. M. Paul Ménard est notre ainé avec 90 ans, et la pluie a empêché la sortie des bébés de l'année 2022 mais nous vous donnons rendez-vous dans 10 ans!

La photo est prise par Alice Grumeau, photographe finesienne, alice.grumeau@gmail.com.



ÉTAT CIVIL

Naissances

6 octobre : Emilio PLOQUIN

29 octobre : Léandre REBILLARD

2 novembre : Alba COSNIER

Décès

1er octobre : Mme Marie COLLET née FAISANT